

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER
POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE
31 DÉCEMBRE 2025

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025 sera déposé et présenté lors de la séance ordinaire du 1er juin 2026.

DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce vingt-deuxième jour du mois de mai deux mille vingt-six.

Directrice générale/greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9h00 et 16h00, le vingt-deuxième jour du mois de mai 2026 aux endroits désignés par le Conseil.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-deuxième jour du mois de mai deux mille vingt-six.

Directrice générale/greffière-trésorière